

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2020 - (N° 2296)

AMENDEMENT

N ° AS107

présenté par

Mme Vanceunebrock, Mme Ali, Mme Gaillot, M. Fiévet, Mme De Temmerman, M. Lejeune,
Mme Bagarry et M. Claireaux

ARTICLE 51

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.